

## PROFIL LOCAL DE SANTÉ : COMMUNE DE FOSSES-LA-VILLE (2024)

### INTRODUCTION

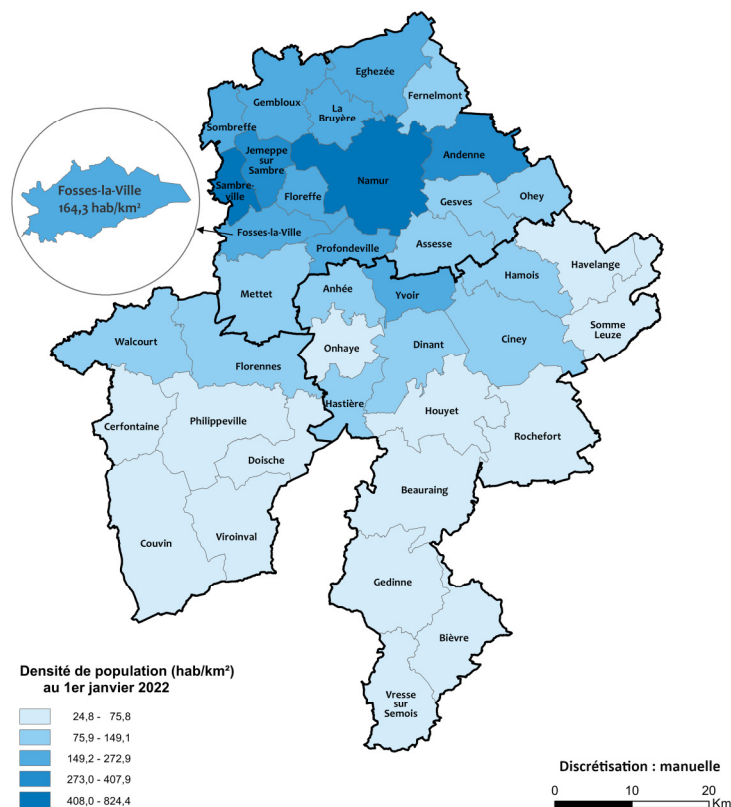
Cette fiche présente de manière synthétique les principaux indicateurs en lien avec la santé des habitants de la commune. Son objectif est de fournir aux acteurs psycho-médico-sociaux et aux décideurs politiques une information factuelle et accessible afin de favoriser la réflexion et d'identifier les priorités d'action en matière de santé.

### FOSSES-LA-VILLE

La commune de Fosses-la-Ville se situe au sein de l'arrondissement de Namur. Elle est frontalière avec les communes de Sambreville, Jemeppe-sur-Sambre, Floreffe, Profondeville, Mettet en province de Namur et avec les communes d'Aiseau-Presles et Gerpennes en province de Hainaut.

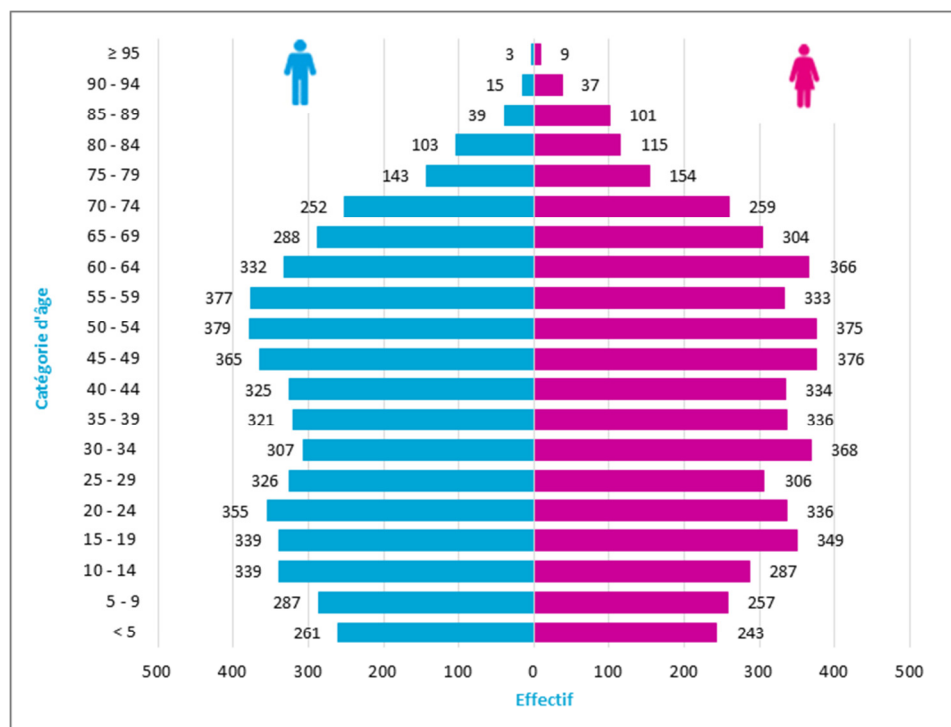
### DENSITÉ DE POPULATION

Le territoire de la commune de Fosses-la-Ville couvre 63 km<sup>2</sup>, tandis que la densité de population atteint 164 hab./km<sup>2</sup>, ce qui est supérieur à la densité de l'ensemble de la province de Namur (136 hab./km<sup>2</sup>).



Source : Statbel (Direction générale Statistique-Statistics Belgium), calculs Cellule Observation Namur

## STRUCTURE DE LA POPULATION



Source : Statbel (Direction générale Statistique-Statistics Belgium), calculs Cellule Observation Namur

À Fosses-la-Ville, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus s'élève à 17,5 %. C'est plus faible que la province prise dans sa globalité (19,4 %) et que la Wallonie (19,3 %). En vingt ans, cette proportion a augmenté de 3,4 % puisqu'en 2002, 14,1 % de la population était âgée de 65 ans et plus.

Ce vieillissement de la population s'observe non seulement par l'élargissement du haut de la pyramide (correspondant à une augmentation des personnes âgées), mais également par un rétrécissement de la base de la pyramide, témoin d'une diminution du nombre de jeunes.

Les jeunes de moins de 20 ans constituent 22,7 % de la population en 2022, alors qu'ils en représentaient 26,3 % en 2002.

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

	Fosses-la-Ville	Province de Namur	Wallonie	Belgique	Années
<b>Population totale</b>	10.401	499.454	3.662.495	11.584.008	1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Part de la population étrangère</b> (% de la population totale)	3,9	5,5	10,6	12,8	
<b>Densité de population</b> (nb hab./km <sup>2</sup> )	164	136	217	377	
<b>Taux brut de natalité</b> (pour 1 000 habitants)	9,6	9,7	10,1	10,2	2017-2021
<b>Indice conjoncturel de fécondité</b> (nombre moyen d'enfants par femme)	1,45	1,56	1,61	1,62	2016-2020
<b>Indice de vieillissement</b> (habitants de 65 ans et + / habitants < 20 ans)	0,77	0,87	0,85	0,88	1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Indice d'intensité du vieillissement</b> (habitants 80 ans et + / habitants 65 ans et +)	0,23	0,26	0,26	0,28	

Source: Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), calculs : Cellule Observation Namur

La population de la commune de Fosses-la-Ville s'élève à 10 401 habitants dont 3,9 % sont de nationalité étrangère. C'est une proportion plus faible que celles de la province de Namur, de la Wallonie et de la Belgique.

Le taux brut de natalité, c'est-à-dire le nombre de naissances pour 1 000 habitants, atteint 9,6 ‰, ce qui est légèrement inférieur aux taux des autres territoires.

L'indice conjoncturel de fécondité, qui représente le nombre moyen d'enfants par femme, est également plus faible que dans les autres territoires.

Concernant les indicateurs liés au vieillissement de la population, ceux-ci sont plus faibles que ceux des autres territoires. Ainsi, à Fosses-la-Ville, l'indice de vieillissement atteint 0,77, signifiant que pour 100 jeunes de moins de 20 ans, on compte 77 personnes âgées de 65 ans et plus. En 2012, cet indice atteignait 0,54.

L'indice d'intensité du vieillissement atteint quant à lui 0,23, signifiant que pour 100 personnes âgées de 65 ans et plus au sein de la commune, 23 sont âgées de 80 ans et plus.

## DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

	Fosses-la-Ville	Province de Namur	Wallonie	Belgique	Années
<b>Familles monoparentales<sup>1</sup></b> (% de l'ensemble des ménages)	11,7	11,5	12,2	9,9	1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Part des ménages isolés de 65 ans et plus<sup>1</sup></b> (% de l'ensemble des ménages)	12,8	14,2	14,3	13,6	1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Revenu médian<sup>1</sup></b> (par déclaration en €)	26 248	25 611	24 808	26 412	2020
<b>Proportion de mineurs vivant dans un ménage sans revenu du travail<sup>2</sup></b> (% de l'ensemble des enfants de moins de 18 ans)	10,4	9,4	12,5	n.d.	31 décembre 2020
<b>Diplômés de l'enseignement supérieur<sup>3</sup></b> (%)	26,6	28,1	26,4	28,6	2017
<b>Taux de chômage<sup>4</sup></b> (% des assurés)	8,4	8,9	9,9	6,8	2022
<b>Revenu d'intégration sociale ou équivalent (RIS ou ERIS)<sup>5</sup></b> (pour 1000 habitants de 18-64 ans)	27,0	39,3	44,7	30,8	2021
<i>Sources: 1. Statbel (Direction générale statistique - Statistics Belgium) 2. IWEPS-WalStat 3. Census 2017 4. ONEM 5. SPP Intégration Sociale</i>					

À Fosses-la-Ville, la proportion de ménages monoparentaux parmi l'ensemble des ménages s'élève à 11,7 %, ce qui est proche de la valeur en province de Namur et légèrement inférieur à la valeur wallonne. La proportion de ménages isolés de 65 ans et plus y est inférieure, puisqu'elle concerne un ménage sur huit à Fosses-la-Ville (12,8 %).

En 2020, la commune présente un revenu médian par déclaration supérieur à la province et à la Wallonie. 10,4 % des enfants vivent dans un ménage sans revenu du travail. C'est supérieur à la valeur de la province et inférieur à celle de la Wallonie.

À Fosses-la-Ville, plus d'une personne (âgée de 25 ans et plus) sur quatre (26,6 %) dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur. C'est plus faible que dans les autres niveaux territoriaux. Le taux de chômage atteint 8,4 %, ce qui est inférieur au taux de la province de Namur, de la Wallonie et supérieur au taux de la Belgique.

La proportion de bénéficiaires du RIS à Fosses-la-Ville est inférieure aux proportions des autres territoires.

## ESPÉRANCE DE VIE ET MORTALITÉ

### Espérance de vie à la naissance, 2017-2021

	Fosses-la-Ville	Province de Namur	Wallonie	Belgique
Hommes	75,5*	77,0	77,1	79,2*
Femmes	81,8	82,5	82,3	83,8*

Source : Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), calculs Cellule Observation Namur

\*indique une différence statistiquement significative par rapport à la Wallonie

Quel que soit le territoire observé, les femmes présentent une espérance de vie plus élevée que celle des hommes. À Fosses-la-Ville, les femmes peuvent espérer vivre 81,8 ans, c'est-à-dire 6,3 ans de plus que les hommes (75,5 ans). Ceux-ci ont une espérance de vie significativement inférieure<sup>1</sup> aux hommes de la Wallonie qui présentent une espérance de vie à la naissance de 77,1 ans.

Concernant les femmes, leur espérance de vie est similaire dans les trois territoires observés. Seule l'espérance de vie des femmes belges se démarque en étant statistiquement supérieure aux autres.

### Indice comparatif de mortalité<sup>2</sup> totale, 2017-2021 (Wallonie = 100)

	Fosses-la-Ville	Province de Namur	Wallonie	Belgique
Hommes	117,9*	100,5	100,0	85,2*
Femmes	110,9	98,1*	100,0	89,1*

Source : Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), calculs Cellule Observation Namur

\*indique que l'ICM est significativement différent de celui de la population de référence (Wallonie = 100)

Bien qu'apparaissant plus élevée chez les femmes, la mortalité féminine à Fosse-la-Ville ne diffère pas de manière statistiquement significative par rapport à la mortalité en Wallonie, contrairement à la mortalité masculine qui est supérieure et dont la différence observée est statistiquement significative (+ 17,9 %).

Concernant la mortalité en province de Namur, elle est identique à la Wallonie chez les hommes, et plus faible chez les femmes. Au niveau national, la mortalité est inférieure par rapport au niveau wallon, et ce quel que soit le sexe.

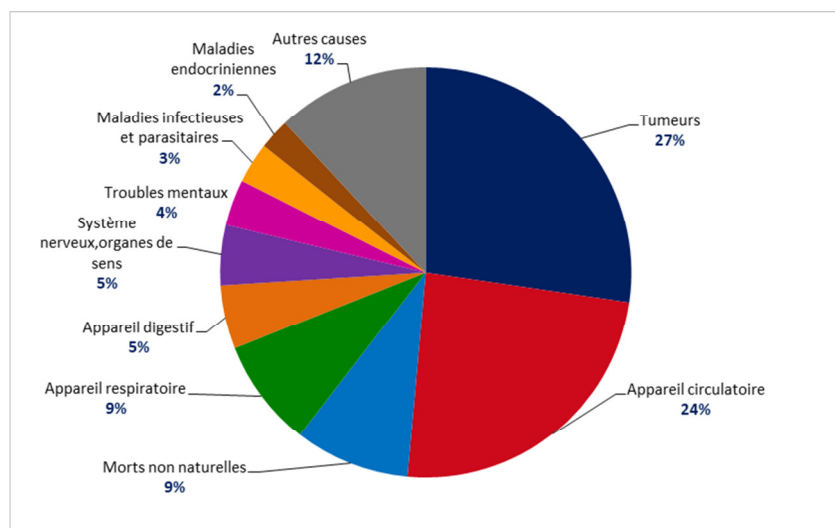
<sup>1</sup> Une différence statistiquement significative indique qu'une variation observée dans les données n'est probablement pas due au hasard, mais qu'elle représente une vraie différence. Elle est déterminée par des analyses statistiques qui montrent que la probabilité que cette différence soit due au hasard est très faible, généralement inférieure à 5 %.

<sup>2</sup> L'indice comparatif de mortalité permet de comparer la mortalité de populations ayant des répartitions par âge différentes.

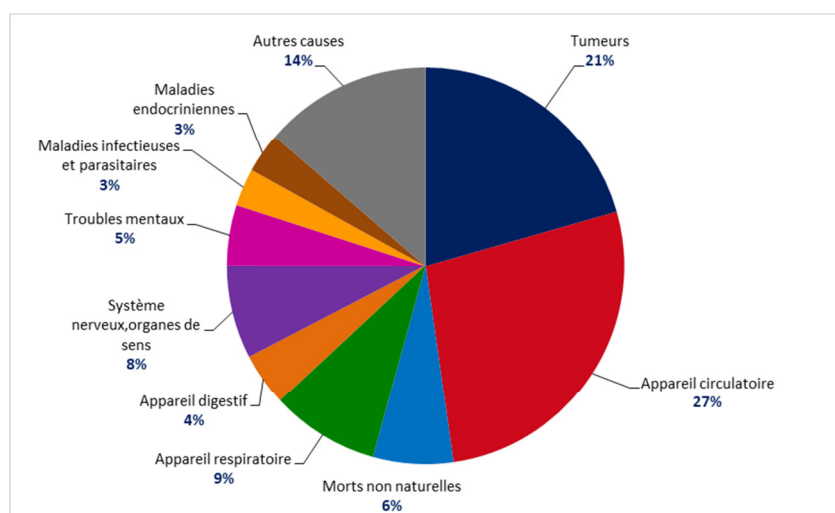
## PRINCIPALES CAUSES DE DÉCÈS

### Proportion de décès selon la cause et le sexe, arrondissement de Namur, 2015-2019

#### Hommes



#### Femmes



Source : SPMA, calculs Cellule Observation Namur

Les deux premières causes de mortalité, pour les hommes comme pour les femmes, au sein de l'arrondissement de Namur concernent les maladies de l'appareil circulatoire (24 % de l'ensemble des décès chez les hommes et 27 % de décès chez les femmes) et les tumeurs (27 % des décès chez les hommes et 21 % des décès chez les femmes).

Les maladies liées à l'appareil respiratoire concernent 9 % des décès chez les hommes et 9 % des décès chez les femmes. Viennent ensuite les morts non naturelles, les maladies liées au système nerveux et aux organes des sens, les troubles mentaux et les maladies liées au système digestif.

## ÉTAT DE SANTÉ

	Fosses-la-Ville	Province de Namur	Wallonie	Belgique	Année
<b>Santé déclarée<sup>1</sup></b> (% de personnes déclarant leur santé bonne à très bonne)	n.d.	73,8	73,8	77,0	2018
<b>Maladies chroniques<sup>2</sup></b> (% de bénéficiaires ayant au moins un statut affection chronique)	13,3	13,6	14,4	13,4	2021
<b>Dépendance<sup>2</sup></b> (% de bénéficiaires se trouvant dans une situation de dépendance donnant droit au forfait malades chroniques)	4,4	4,7	5,0	5,0	
<b>Prévalence du diabète<sup>2</sup></b> (% de bénéficiaires d'un traitement antidiabétique)	6,6	7,2	8,2	6,8	2021

Source : 1. Sciensano 2. Agence InterMutualiste (Atlas AIM)

En province de Namur, 73,8 % des habitants estiment leur état de santé bon à très bon. Ce pourcentage est identique en Wallonie et plus élevé en Belgique.

En 2021, à Fosses-la-Ville, 13,3 % de la population souffrent d'une maladie chronique. C'est similaire à la province et la Belgique et légèrement inférieur à la Wallonie. La proportion de personnes se trouvant dans une situation de dépendance donnant droit au forfait malade chronique est légèrement inférieure à Fosses-la-Ville (4,4 %) par rapport à la province (4,7 %), la Wallonie et la Belgique (5,0 %).

La proportion de personnes diabétiques à Fosses-la-Ville s'élève à 6,6 %, ce qui est également plus faible que la valeur des trois autres territoires observés.

## INCIDENCE DES CANCERS, 2016-2020

L'incidence est le nombre de cas nouveaux d'une maladie se produisant pendant une période donnée, généralement une année, sur une population spécifique.

Taux d'incidence standardisée (nombre de cas par 100 000 habitants)		Arrondissement de Namur	Province de Namur	Wallonie	Belgique
Hommes	15 - 64 ans	370,0	379,3	358,6	334,6
	65 ans et +	2.798,2	2.833,0	2.730,2	2.676,9
Femmes	15 - 64 ans	409,8	407,3	393,5	379,7
	65 ans et +	1.653,8	1.603,1	1.567,3	1.520,5

Source: Fondation Registre Cancer

L'incidence des cancers étant associée à l'âge, elle est plus importante après 65 ans, quels que soient le sexe et le territoire considérés.

Entre 15 et 64 ans, les cancers sont davantage diagnostiqués chez les femmes, tandis qu'après 65 ans, les diagnostics de cancers deviennent plus fréquents chez les hommes.

De manière globale, au sein de l'arrondissement de Namur, les taux d'incidence ne présentent pas de différence statistiquement significative avec les autres territoires.

## DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN, 2021

	Fosses-la-Ville	Province de Namur	Wallonie	Belgique
<b>par Mammotest</b> (% des femmes du 50 à 69 ans)	1,5	3,8	4,0	31,5
<b>par mammographie diagnostique</b> (% des femmes de 50 à 69 ans)	43,1	44,6	43,8	25,9
<b>Total</b>	44,6	48,4	47,8	57,4

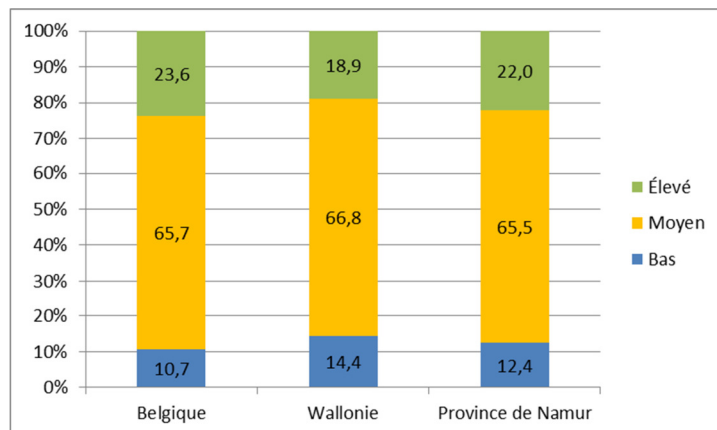
Source: Agence InterMutualiste (Atlas AIM)

À Fosses-la-Ville, moins de la moitié des femmes de 50 à 69 ans (44,6 %) effectuent un examen de dépistage du cancer du sein. Parmi celles-ci, 1,5 % effectuent cet examen dans le cadre du programme de dépistage organisé Mammotest, tandis que 43,1 % d'entre elles l'effectuent via la mammographie diagnostique. Ces pourcentages sont plus faibles qu'en province de Namur et qu'en Wallonie.

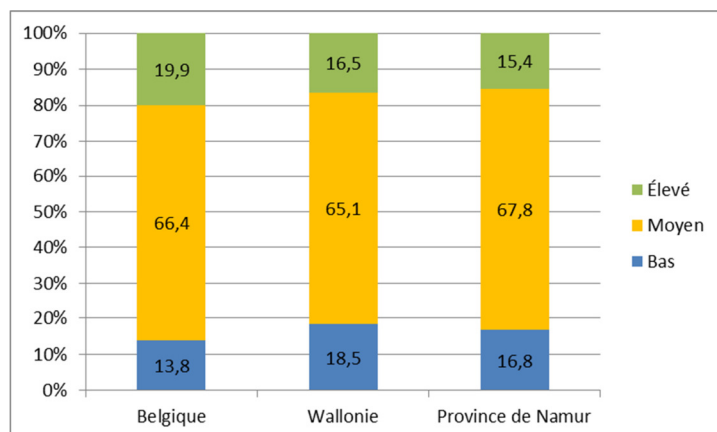
# SANTÉ MENTALE

## Niveau de satisfaction à l'égard de la vie, selon le sexe, 2018

### Hommes



### Femmes



Source : Sciensano-HIS 2018

Les femmes wallonnes rapportent plus fréquemment que la moyenne belge et provinciale un faible niveau de satisfaction à l'égard de leur vie. Toujours chez les femmes, c'est au niveau national que la proportion de femmes déclarant un niveau de satisfaction élevé est la plus élevée (19,9 %). En province de Namur, elles sont 15,4 % à déclarer ce niveau, alors que 16,8 % d'entre elles rapportent un niveau faible.

Chez les hommes, en province de Namur, 12,4 % rapportent un niveau de satisfaction bas, contre 22,0 % qui rapportent un niveau élevé. Ce sont des proportions plus favorables qu'en Wallonie, mais moins qu'en Belgique.

## Consommation de psychotropes, 2021

	Fosses-la-Ville	Province de Namur	Wallonie	Belgique
<b>Proportion de consommateurs d'antidépresseurs (%)</b>	15,8	17,1	15,9	13,3
<b>Proportion de consommateurs d'antipsychotiques (%)</b>	2,6	3,4	3,8	3,5

*Source: Agence InterMutualiste (Atlas AIM)*

En 2021, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à consommer des psychotropes et ce quel que soit le territoire. En province de Namur, elles sont 21,9 % à déclarer être consommatrices d'antidépresseurs contre 12,0 % des hommes.

À Fosses-la-Ville, la proportion de personnes consommatrices d'antidépresseurs atteint 15,8 %, ce qui est plus faible que la proportion de la province de Namur, proche de celle de la Wallonie et plus élevé que celle de la Belgique.

S'agissant de la consommation d'antipsychotiques, 2,6 % de la population à Fosses-la-Ville est concernée. C'est plus faible que les proportions des autres territoires.

## COMPORTEMENTS DE SANTÉ, 2018

	Province de Namur	Wallonie	Belgique
<b>Consommation quotidienne de fruits</b> (% de la population de 15 ans et plus déclarant consommer quotidiennement au moins deux portions de fruits)	31,9	29,8	33,5
<b>Consommation quotidienne de légumes</b> (% de la population de 15 ans et plus déclarant consommer quotidiennement au moins deux portions de légumes)	40,9	40,7	39,3
<b>Consommation quotidienne d'alcool</b> (% de la population de 15 ans et plus)	12,4	9,8	9,7
<b>Consommation excessive d'alcool</b> (% de la population de 15 ans et plus déclarant consommer > 10 verres de boissons alcoolisées par semaine)	17,6	13,9	14,0
<b>Consommation quotidienne de tabac</b> (% de la population de 15 ans et plus)	15,3	18,8	15,4
<b>Activité physique</b> (% de la population de 18 ans qui effectue au moins 150 minutes/semaine d'activité physique d'intensité au minimum modérée et/ou qui fait des activités qui demandent au moins un effort physique modéré au travail)	41,2	45,8	55,8
<b>Temps passé assis ou couché sur une journée</b> (nombre de minutes)	447	347	350

Source: Sciensano-HIS 2018

Selon l'enquête nationale de santé de 2018, la consommation quotidienne de légumes est plus fréquente que celle des fruits. En province de Namur, quatre personnes sur dix (40,9 %) déclarent consommer quotidiennement au moins deux portions de légumes. C'est similaire aux valeurs de la Wallonie et de la Belgique. La consommation quotidienne de fruits concerne 31,9 % des habitants de la province.

La proportion de consommateurs quotidiens d'alcool s'élève à 12,4 % en province de Namur, ce qui est plus élevé qu'en Wallonie et qu'en Belgique. Concernant la consommation excessive d'alcool, elle concerne 17,6 % de la population en province de Namur, ce qui est également plus élevé qu'en Wallonie et qu'en Belgique.

Les fumeurs quotidiens représentent 15,3 % de la population de la province.

En province de Namur, 41,2 % de la population déclarent passer au moins 150 minutes par semaine à des activités physiques au moins modérées (non liées au travail) ou occuper un travail qui demande au moins un effort physique modéré. C'est une proportion inférieure aux proportions wallonne et belge.

Le temps moyen passé en position assise ou couchée au cours d'une journée atteint 447 minutes, ce qui est plus élevé que dans les deux autres niveaux territoriaux.

## LOGEMENT ET HABITAT

### Logements publics, 2020

	Fosses-la-Ville	Province de Namur	Wallonie
<b>Proportion de ménages occupant un logement public</b> (% parmi l'ensemble des ménages privés)	0,1	3,6	6,1

Source: IWEPS-WalStat

En 2020, moins d'1 % (0,1 %) de l'ensemble des ménages à Fosses-la-Ville occupe des logements publics. Cette proportion est inférieure à celles de la province de Namur et de la Wallonie.

### Prix médian d'une habitation, 2022

	Fosses-la-Ville	Province de Namur	Wallonie	Belgique
<b>Prix médian de vente des habitations</b> (maisons 4 façades, 2-3 façades et appartements)	233 000	210 000	195 000	265 000

Source: Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), calculs Cellule Observation Namur

En 2022, le prix médian d'une habitation s'élève, à Fosses-la-Ville, à 233 000 €, ce qui est supérieur au prix médian en province de Namur et en Wallonie, mais inférieur au prix médian belge. En 2012, ce prix médian atteignait à Fosses-la-Ville 168 000 €.

### Pression immobilière, 2020

	Fosses-la-Ville	Province de Namur	Wallonie	Belgique
<b>Pression immobilière</b> (prix médian de l'immobilier/revenu médian)	8,0	7,2	7,1	8,7

Source: Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), calculs Cellule Observation Namur

En 2020, il faut 8 fois le revenu médian annuel d'un ménage pour acquérir un logement à Fosses-la-Ville. C'est supérieur aux valeurs observées en province de Namur et en Wallonie, mais inférieur à la valeur belge.

## MÈRE ET ENFANT

	Fosses-la-Ville	Province de Namur	Wallonie	Belgique	Années
<b>Taux de fécondité des femmes de 13 à 17 ans<sup>1</sup></b> (pour 1 000 naissances)	4,1	1,4	2,0	1,3	2016-2020
<b>Petits poids à la naissance<sup>1</sup></b> (% de nouveaux-nés de poids inférieur à 2500 g)	7,5	7,9	7,8	6,7	
<b>Prématurité<sup>1</sup></b> (% de nouveaux-nés avant 37 semaine d'aménorrhée)	7,7	9,0	8,6	8,0	
<b>Taux de couverture en places d'accueil préscolaire<sup>2</sup></b> (% du nombre d'enfants de 0 à 2,5 ans)	27,8	40,3	37,5	n.d.	2021

Sources: 1. Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), calculs Cellule Observation Namur 2. IWEPS

À Fosses-la-Ville, pour la période 2016-2020, sur l'ensemble des naissances, sept concernaient une mère âgée de 13 à 17 ans. Idéalement, pour prendre en considération la question des grossesses précoces, il conviendrait de compléter le nombre de naissances chez les accouchées de moins de 18 ans par le nombre d'interruptions volontaires de grossesses (IVG) chez les moins de 18 ans.

À Fosses-la-Ville, 7,5 bébés sur 100 sont nés avec un faible poids de naissance entre 2016 et 2020. Ce taux de bébés de petits poids est proche des taux de la province et de la Wallonie et supérieur au taux belge.

En ce qui concerne la prématurité, la proportion est inférieure à celles observées dans les trois autres niveaux territoriaux.

La commune comptabilise 71 places d'accueil sur son territoire, ce qui correspond à un taux de couverture de l'accueil de la petite enfance de 27,8 %. C'est en deçà des taux des autres niveaux territoriaux et du seuil de 33 % préconisé par l'Europe (Commission européenne Objectifs de Barcelone, 2002).

## OFFRE DE SOINS, 2022

	Fosses-la-Ville	Province de Namur	Wallonie
<b>Nombre de lits MR</b>	32	2 781	23 264
<b>Densité de lits MR</b> (pour 1 000 habitants de 80 ans et plus)	76	111	125
<b>Nombre de lits MRS</b>	75	3 220	25 911
<b>Densité de lits MRS</b> (pour 1 000 habitants de 80 ans et plus)	178	129	140
<b>Nombre de médecins généralistes</b> (actifs de moins de 70 ans)	12	523	3 413
<b>Nombre d'habitants par médecin généraliste</b> (actif de moins de 70 ans)	867	955	1 073

Source: AVIQ, calculs: Cellule Observation Namur

La commune de Fosses-la-Ville ne dispose pas d'hôpital sur son territoire, mais elle se situe à proximité de Sambreville qui dispose d'un hôpital général.

La commune compte une maison de repos, la résidence Dejaifve, qui dispose de 107 lits destinés à l'accueil des personnes âgées, dont 75 sont agréés en « repos et soins ». L'établissement dispose également de 13 lits destinés au court-séjour.

D'après le cadastre des médecins généralistes, la commune compte 12 médecins généralistes, ce qui représente une densité de 867 habitants par médecin généraliste. C'est plus favorable qu'en province de Namur et qu'en Wallonie.

### CONTACTS

Service de l'Observation, de la Programmation  
et du Développement territorial  
Rue Henri Blès, 190 C - 5000 Namur  
Tél : 081/77 68 04  
Cellule.observation@province.namur.be  
www.province.namur.be

En partenariat avec :



Date de publication : Janvier 2025